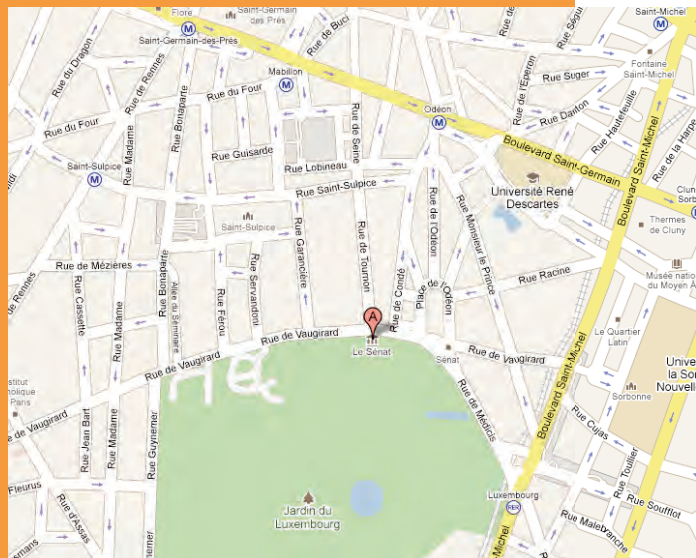


Lieu : Palais du Luxembourg

15, rue de Vaugirard - 75006 Paris



le (club  
des agglos)



6<sup>ème</sup> Journée des présidents d'agglomération

.....➤ Réforme des collectivités :  
quelle ambition  
pour les agglomérations ?

sous le Haut patronage de Gérard Larcher, président du Sénat

Métro : Station Mabillon (lignes 4 et 10)

Rer : Station Luxembourg (ligne B)

Bus : lignes 82, 85 et 21

Stationnement des véhicules interdit dans l'enceinte du Palais du Luxembourg. Merci de stationner dans les parcs de stationnement place Saint-Sulpice et Marché Saint-Germain.

Pour préparer vos déplacements en transport en commun dans Paris, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la ratp : [www.ratp.fr](http://www.ratp.fr).

UNE PIÈCE D'IDENTITÉ VOUS SERA DEMANDÉE À L'ENTRÉE (obligatoire).

Jeudi 7 mai 2009,

salle Clemenceau - Palais du Luxembourg, Paris



9h00 Accueil des participants

9h15 Ouverture par Gérard Larcher, président du Sénat

## I. Le nouveau visage de l'intercommunalité urbaine à l'horizon 2014

9h45 Table ronde sous la co-présidence de :  
**Dominique Braye**, sénateur des Yvelines, secrétaire national de l'AdCF chargé des relations avec le Parlement, président de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines,  
**Daniel Delaveau**, président de l'AdCF, président de la communauté d'agglomération de Rennes métropole .

10 h **Intervention d'Edouard Balladur, ancien Premier ministre, Président du Comité pour la Réforme des collectivités locales**

*Si l'achèvement et l'optimisation de la carte de l'intercommunalité, la réduction du nombre de syndicats techniques et l'instauration d'un scrutin « fléché » pour procéder à la désignation directe des délégués communautaires sont des préconisations du comité de réforme des collectivités locales désormais assez largement partagées, il semble en aller différemment pour le nouveau statut de « métropoles », susceptible de préfigurer l'avenir de l'intercommunalité urbaine.*

*Quelle doit être la « nouvelle frontière » des agglomérations au cours de ce mandat ? Comment étendre leur périmètre sans fragiliser leur « gouvernabilité » ? Un nouveau statut juridique de collectivité de plein exercice doit-il être réservé aux plus grandes agglomérations (et si oui lesquelles) ? Le renforcement des agglomérations et métropoles passe-t-il par la transformation du statut de leurs communes-membres ? Par la redéfinition du rôle de la ville-centre ? Par des délégations nouvelles de compétences en provenance des niveaux supérieurs ?*

• **Discutants :**

**Vincent Feltesse**, président de la communauté urbaine de Bordeaux, membre du bureau de l'Association des communautés urbaines de France (ACUF) (sous réserve),

**Philippe Duron**, député du Calvados, président de la communauté d'agglomération Caen la Mer,

**Jacqueline Gourault**, sénatrice du Loir-et-Cher, co-rapporteur de la mission sénatoriale sur l'organisation et l'évolution des collectivités territoriales, vice-présidente de la communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys, présidente de la mission Intercommunalité de l'AMF.

## II. Nouvelles compétences et nouvelles ressources des agglomérations : l'indispensable cohérence des choix

11h45 Table ronde sous la co-présidence de :  
**Charles-Eric Lemaignan**, président de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, président délégué de l'AdCF en charge des métropoles,  
**Jo Spiegel**, président de la communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace, secrétaire national de l'AdCF chargé des questions de décentralisation.

*Que ce soit au titre de la réforme des collectivités, de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement ou de la politique du logement, différents chantiers législatifs programment le renforcement des responsabilités des agglomérations dans des domaines tels que les transports, l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement, la maîtrise de la demande énergétique... Quelles revendications les agglomérations doivent-elles formuler dans le cadre de la clarification des compétences ? Dans quels domaines peuvent-elles prétendre au rôle de « chefs de file » ?*

*Appelées à poursuivre leur effort d'intégration au cours de ce mandat, les agglomérations françaises s'interrogent néanmoins sur leurs capacités futures de financement de compétences au coût très évolutif. Les pistes envisagées actuellement pour assurer le remplacement de la taxe professionnelle et, plus largement, les options de réforme de la fiscalité locale ne sont guère de nature, à ce jour, à les rassurer. Comment repenser le financement des agglomérations ?*

• **Discutants :**

**Laurent Fabius**, ancien Premier ministre, député de Seine-Maritime, président de la communauté de l'agglomération rouennaise (sous réserve),

**Michel Piron**, député du Maine et Loire, auteur d'un rapport parlementaire sur « le nouvel équilibre territorial des pouvoirs » (2006),

12h45 **Discours de clôture de Monsieur Alain Marleix, Secrétaire d'Etat délégué aux Collectivités locales (sous réserve)**

13h Cocktail déjeunatoire des présidents au Café Médicis (Musée du Luxembourg)